

RCS : CHALONS EN CHAMPAGNE

Code greffe : 5101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00226

Numéro SIREN : 524 999 836

Nom ou dénomination : BIMMO

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2018 sous le numéro de dépôt 440

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE
DE LA SARL BIMMO**

LE 29 MARS 2018

Au Greffe du tribunal de Commerce
De Châlons en Champagne
Sous le N°

L'an deux mil dix sept et le 10 mars, à seize heures, les associés de la société SARL BIMMO, société anonyme à responsabilité limitée au capital de 15.000 euros, se sont réunis au siège social au 6 rue de l'Europe 51300 VITRY EN PERTHOIS, en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions des statuts.

Sont présents :

- M. BAILLEUX Jean-patrice qui détient 51 parts sociales,
- Mme BAILLEUX Frédérique qui détient 49 parts sociales,

Qui détiennent ensemble 100 parts sociales sur un total de 100.

-100 parts représentent plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toute décision ordinaire, conformément aux dispositions des statuts.

L'assemblée est présidée par M. BAILLEUX Jean-patrice, associé gérant et acceptant, le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

1. Les récépissés des lettres recommandées de convocation
2. Les pouvoirs des associés représentés par les mandataires
3. Le rapport de gestion du gérant
4. Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du gérant

La discussion est ouverte

Aucune observation n'est présentée

Mme BAILLEUX Frédérique donne pouvoir au gérant susnommé M. BAILLEUX Jean-patrice pour l'acceptation de la lecture précédemment votée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par le gérant.

Le président de séance

Le gérant

Désignation de l'entreprise : SARL BIMMO

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 6 rue de l'europe 51300 vitry en pe

Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* :

52499983600017

Code APE :

6810Z

Déclaration souscrite en €		Exercice N, clos le : 31/12/2016			31/12/2016-1		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			0		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	15 000	AC	15 000	
		Frais de recherche et de développement*	AD		AE	0	
		Concession, brevets et droits similaire	AF		AG	0	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	0	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	0	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	4 532	AM	4 532	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	0	
		Constructions	AP		AQ	0	
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR		AS	0	
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU	0	
		Immobilisations en cours	AV		AW	0	
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX		AY	0	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées par mise en équivalence	CS		CT	0	
		Autres participations	CU		CV	0	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	0	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	0	
		Prêts	BF		BG	0	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI	0	
TOTAL (II)		BJ	19 532	BK	0	19 532	0
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	0	
		En cours de production de biens	BN		BO	0	
		En cours de production de services	BP		BQ	0	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	0	
		Marchandises	BT		BU	0	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	0	
		Clients et comptes rattachés* (3)	BX		BY	0	
		Autres créances (3)	BZ		CA	0	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	0	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	0
Disponibilités	CF			CG	0		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance* (3) (E)		CH		CI	0	
	TOTAL (III)	CJ	0	CK	0	0	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL			0		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			0		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			0		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	19 532	1A	0	19 532	0
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an		(3) Part à plus d'un an		CP	CR
Clause de réserve de propriété :		immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des Impôts).

Désignation de l'entreprise :		SARL BIMMO							
		Exercice N clos le 31/12/2016							
		France		Exportations et livraisons Intracommunautaires		Total			
						Exercice (N-1)			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	31 500	50 000	
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF	0		
		FG		FH		FI	0		
		FJ	0	FK	0	FL	31 500	50 000	
	Chiffre d'affaires nets*								
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	0		
	Subvention d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	31 500	50 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	0		
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	0		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	0		
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	5 664	7 058	
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ	544	493	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :			- dotations aux amortissements*		GA		
					- dotations aux provisions *		GB		
		- sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		7 560	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 208	15 111
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	25 292	34 889
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	0		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	0	0	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différence négative de change					GS			
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	0	0	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	0	0	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV + V - VI)						GW	25 292	34 889	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		SARL BIMMO		
(Ne pas reporter le montant des centimes)*		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé.....)	DA	15 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apports, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours) B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)* EJ	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 532	
	Subvention d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)		DL	19 532
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)		DR	0	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	0	
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs) EI	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	0	
	Dettes fiscales et sociales dont IS 19N = IS 19N-1 =	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	0	
(V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	19 532	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		SARL BIMMO	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0 0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	0 0
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	0 0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		HL	31 500 31 500
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		HM	6 208 15 111
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	25 292 16 389
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) - crédit-bail mobilier *	HP	
	- crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 Obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnelles
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL BIMMO

CADRE A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
					Conséquences à une liquidation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCOPI.	Frais d'établissement, de recherche et de développements	TOTAL I	KA		KB	KC	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	KM		KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagts.*	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagts.*	KV		KW	KX	
		Matériel de transport	KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	LB		LC	LD	
		Emballages récupérables et divers	LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL	LM	
		TOTAL III	LN	0	LO	LP	0
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
	Autres participations		8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V	
		TOTAL IV	LQ	0	LR	LS	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	0	OH	OJ	0

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence	
			par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors services ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCOPI.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		LT	LU	0	1W	
	Autres postes d'immobilisation incorporelles	TOTAL II		LV	LW	0	1X	
CORPORELLES	Terrains			LX	LY	0	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		MA	MB	0	MC	
		Sur sol d'autrui		MD	ME	0	MF	
		Inst. gales. Agencts. et am. des constructions		MG	MH	0	MI	
	Installations techniques, matériel et outillages Industriels		MJ	MK	0	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. Agencts. et aménagts divers		MM	MN	0	MO	
		Matériel de transport		MP	MQ	0	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		MS	MT	0	MU	
		Emballages récupérables et divers*		MV	MW	0	MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	0	NB	
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	0	NF	
		TOTAL III	0	NG	0	NH	0	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			OU	OV	0	OW	
	Autres participations			OX	OY	0	OZ	
	Autres titres immobilisés			2B	2C	0	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			2E	2F	0	2G	
		TOTAL IV	0	NJ	0	NK	0	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	OK	0	OL	0	OM	0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL BIMMO

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	PA		PB		PC		PD	0		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	0		
Terrains		PI		PJ		PK		PL	0		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	0		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	0		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	0		
Installations techniques, matériel et outillages industriels		PZ		QA		QB		QC	0		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements et aménagements divers	QD		QE		QF		QG	0		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	0		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	0		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	0		
	TOTAL III	QU	0	QV	0	QW	0	QX	0		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ON	0	OP	0	OQ	0	OR	0		
CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						CADRE C		MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises	
Frais d'établissement et recherche		QY		2J		2K		2L		2M	
Immob. incorporelles		QZ		2N		2P		2R		2S	
Terrains		RA		RB		RC		2T		2U	
Constructions	sur sol propre	RD		RE		RF		2V		2W	
	sur sol d'autrui	RG		RH		RI		2X		2Y	
	Instal.gales., agenc.et amt.	RJ		RK		RL		2Z		3A	
Inst. Techniques mat. Et outillage		RM		RN		RO		3B		3C	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Gales, agenc, amt.	RP		RQ		RR		3D		3E	
	Matériel transport	RS		RT		RU		3 F		3G	
	Mat. Bureau et info, mob.	RV		RW		RX		3H		3J	
	Emballages récup. Et divers	RY		RZ		SA		3K		3L	
TOTAL III		SB	0	SC	0	SD	0	SE	0	SF	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		SG	0	SH	0	SJ	0	SK	0	SL	
CADRE D											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Charges à répartir sur plusieurs exercices								SM		SN	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL BIMMO

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice*		
Provisions réglementées	Provisions pour réconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC 0		
	Provisions pour Investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF 0		
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI 0		
	Provisions pour fluctuation des cours	3W	TJ	TK	TL 0		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO 0		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992	IA	IB	IC	ID 0		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992	IE	IF	IG	IH 0		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM 0		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR 0		
	TOTAL I	3Z	0	TS	0	TU	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D 0		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4 F	4G	4H 0		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M 0		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S 0		
	Provisions pour perte de change	4T	4U	4V	4W 0		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A 0		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E 0		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5 F	5H	5J	5K 0		
	Provisions pour grosses réparations	5L	5M	5N	5P 0		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U 0		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y 0		
	TOTAL II	5Z	0	TV	0	TW	0
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières	6A	6B	6C	6D 0		
		6E	6 F	6G	6H 0		
		02	03	04	05 0		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09 0		
	Sur stocks et en-cours	6N	6P	6R	6S 0		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W 0		
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A 0		
	TOTAL III	7B	0	TY	0	TZ	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	0	UB	0	UC
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF	UH	UK		
		UG	UH	UK			
		UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être vérifiées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

D.G.I. N° 2057 **1**

Désignation de l'entreprise :		SARL BIMMO									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	60000	UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créances représentative de titres prêtés *	UQ									
	Provision pour dépréciation antérieurement constituée *										
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTALS		VT	60 000	VU	0	VV	0		0	
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut (1)		A 1 an au plus (2)		A plus d'1 an et 5 ans au plus (3)		A plus de 5 ans (4)	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	60000								
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B									
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations sactionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentative de titres empruntés *		SZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALS		VY	60 000	VZ	0		0		0		0
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	60 000	(2) montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	0	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		Exercice N clos le :	
I. RÉINTÉGRATIONS		31/12/20N	
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail { de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR) de son conjoint moins part déductible* à réintégrer :	WA	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WB	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I) et autres amortissements non déductibles	WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I *	WD	
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*	WF	
	Amendes et pénalités (nature :	WG	
	Impôt sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle (entreprises à l'IS)*	WI	0
Quote-part dans les bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.*		WJ	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	WK	0
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions	WL	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		WM	
Régions d'imposition diverses à détailler sur feuillet séparé (dont : intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.) SU Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW)		WN	
TOTAL I		WO	
II. DÉDUCTIONS		XR	
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WQ	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*		WR	0
Provisions et charges à payer non déductibles ; antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice		WS	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - Imposées au taux de 19 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)* - Imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures - Imputées sur les déficits antérieurs WX Imputées sur les A.R.D. (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8P) WY	WT	
	Fraction des plus-values nettes à court terme dont l'imposition est différée*	WU	0
	Régime des sociétés mères et filiales * (quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	WV	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (produits nets de participations	WW	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les départements et territoires d'Outre-mer*	WB	
	Majoration d'amortissement*	WZ	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations (entreprises SX nouvelles* Zone d'entreprises* (activité exonérée) (art. 208 quinquies) SY	XA	
	Zone franche corse (art. 44 décies) OT Zone d'entreprises en difficulté (art. 44 septies) OV XC	XY	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XZ	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dégagee par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS) ZI		XS	
III. RÉSULTAT FISCAL		XG	
TOTAL II		XH	0
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables et des amortissements réputés différés : { Bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	4 532
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		XJ	4 532
Amortissements réputés différés créés au titre de l'exercice (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8S)*		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) (à détailler au tableau 2058-B, cadre I-A, lignes XU à YF)		XM	
Amortissements réputés différés imputés à la clôture de l'exercice (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8R)		XN	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XO	4 532

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A
PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise :

I. SUIVI DES DÉFICITS ORDINAIRES ET DES AMORTISSEMENTS REPUTÉS DIFFÉRÉS

A - Déficit ordinaires : déficits reportables autres que ceux correspondant à des amortissements réputés différés en période déficitaire.

	Date de clôture des 5 derniers exercices 1	Déficits imputables 2	Déficits imputés (ligne XL du 2058-A) (1) 3	Déficits reportables col. 2 - col. 3 4
N-5		XT	XU	
N-4		XV	XW	XX 0
N-3		XY	XZ	YA 0
N-2		YB	YC	YD 0
N-1		YE	YF	YG 0
TOTAL		YH 0	YI 0	

(1) Et, le cas échéant, ligne WX du 2058-A.

Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)*

YJ 4 532

TOTAL des déficits restant à reporter (lignes XX à YJ)

YK 4 532

B - Amortissements réputés différés

Dotations de l'exercice susceptibles d'être admises au régime des amortissements réputés différés* 8N

Amortissements réputés différés reportables au titres des exercices antérieurs

YL

Imputations opérées à la
clôture de l'exercice

sur la plus-value nette à long terme (tableau 2058 - A ligne WY)

8P 0

sur le résultat de l'exercice (tableau 2058 - A ligne XM)

8R 0

Amortissement réputés différés, créés au titre de l'exercice (tableau 2058 - A ligne XK) *

8S 0

Amortissements réputés différés restant à reporter *

YM

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1^{er} bis A1, 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur provisions

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1^{er} bis A1, 1^{er} du CGI *

ZV ZW

Provisions pour risques et charges *

8X 8Y

8Z 9A

9B 9C

Provisions pour dépréciations *

9D 9E

9 F 9G

9H 9J

Charges à payer *

9K 9L

9M 9N

9P 9R

9S 9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN 0 YO 0

à reporter au tableau 2058 - A :

↓
ligne WI↓
ligne WU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET
RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D	
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	0E	
	TOTAL I	0F	28 020
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	ZB	
	- Réserve légale	ZC	
	- Réserve spéciale des plus-values à long terme	ZD	
	- Autres réserves	A5	
	- Réserve spéciale avant incorporation au capital (art. 219-I-f)*	ZE	
	Dividendes	ZF	
	Autres répartitions	ZG	
	Report à nouveau	ZH	0
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL	0

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :										Exercice N-1 :																																							
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier										YQ																																						
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR																																						
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS																																						
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT																																					
		- Locations, charges locatives et de copropriété										XQ																																					
		- Personnel extérieur à l'entreprise										YU																																					
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS																																					
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV																																					
		- Autres comptes										ST																																					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052										ZJ	0					0																																
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *										YW																																					
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers										ZS																																					
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	1203																																				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	16 027																																					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ																																						
DIVERS	- Montant de l'avoir fiscal imputé sur l'impôt sur les sociétés et correspondant aux dividendes perçus*										ZA																																						
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 ou modèle 2462)										OB																																						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										OS																																						
RÉGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe										JA						plus-values à 19 %					JB						Imputations					JC																
	Groupe : résultat d'ensemble										JD						plus-values à 19 %					JE						Imputations					JF																
	Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe										JG						Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale					JH						N° de SIRET de la société mère					JJ																
	- numéro de centre de gestion agréé*										XP																																						
- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis															handicapés										YP	1																							
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société,																				ZK						%										%													
- Filiales et participations La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration.										Si absence de filiales et participations, cocher 0										Si présence de filiales et participations, cocher 1										ZR																			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*
1		2	3	4	5
I - Immobilisations* relevant du taux de 16 ou 19 %	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				
	11				
	12				

B - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES RÉALISÉESQualification fiscale des plus
réalisées*

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (report de la colonne 1)		Valeur résiduelle (report de la colonne 6)	Prix de vente *	Montant global de la plus- value ou de la moins value	COURT TERME
7		8	9	10	11
I - Immobilisations* relevant du taux de 16 ou 19 %	1 0	0		0	
	2 0	0		0	
	3 0	0		0	
	4 0	0		0	
	5 0	0		0	
	6 0	0		0	
	7 0	0		0	
	8 0	0		0	
	9 0	0		0	
	10 0	0		0	
	11 0	0		0	
	12 0	0		0	

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+	
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+	
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+	
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+	
17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans *				+
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus et moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				+
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus et moins-values à long terme				-
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*			+	+

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 11)

0

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 12)

(A)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Entreprise :

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater C.G.I.)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	20N-2			
		20N-3			
		20N-2			
		20N-3			
		20N-4			
		20N-5			
		20N-6			
		20N-7			
		20N-8			
		20N-9			
		20N-10			
		TOTAL 2			

B - PLUS-VALUES RÉINTEGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Più-values de fusion, d'apport partiel ou de cession (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

[retour](#)

Désignation de l'entreprise :

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19% (1) ou 16% (2).

(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession des éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-values à long-terme en application des dispositions de l'article 219 I-a quater du CGI (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
1	2	3	4
Moins-values nettes 2002			
2001			0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) 1999			0
1998			0
1997			0
1996			0
1995			0
1994			0
1993			0
1992			0

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables au taux de 19%	Imputations sur le résultat (3) de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
	à 19 %, 18 %	à 19 %, 18 % et imputables sur le résultat de l'exercice en application du 2e alinéa de l'article 219 I-a quater			
1	3	4	5	6	7
Moins-values nettes 2002					
2001					
2000					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) 1999					
1998					
1997					
1996					
1995					
1994					
1993					
1992					

(3) Les moins-values antérieures sur cessions d'éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-values en application des dispositions de l'article 219 I-a quater du CGI peuvent s'imputer sur le résultat dans certaines limites (BOI 4 B-1-87).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032